

Informations de base	
<p>2015/2615(RSP)</p> <p>RSP - Résolutions d'actualité</p> <p>Résolution à l'occasion de la journée internationale des Roms – antitsiganisme en Europe et reconnaissance par l'Union européenne de la journée de commémoration du génocide des Roms durant la Seconde Guerre mondiale</p> <p>Voir aussi 2017/2614(RSP)</p> <p>Subject</p> <p>4.10.08 Egalité de traitement des personnes, anti-discrimination 7.30.08 Lutte contre le racisme et la xénophobie</p>	Procédure terminée

Acteurs principaux		
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
	Justice et consommateurs	JOUROVÁ Vra

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
25/03/2015	Débat en plénière	CRE link	
15/04/2015	Décision du Parlement	T8-0095/2015	Résumé
15/04/2015	Résultat du vote au parlement		
15/04/2015	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2015/2615(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
	Voir aussi 2017/2614(RSP)
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B8-0326/2015	13/04/2015	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0095/2015	15/04/2015	Résumé

Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2015)363	22/07/2015	

Résolution à l'occasion de la journée internationale des Roms – antitsiganisme en Europe et reconnaissance par l'Union européenne de la journée de commémoration du génocide des Roms durant la Seconde Guerre mondiale

2015/2615(RSP) - 15/04/2015 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 554 voix pour, 13 contre et 44 abstentions, une résolution à l'occasion de la journée internationale des Roms - antitsiganisme en Europe et reconnaissance par l'Union européenne de la journée de commémoration du génocide des Roms durant la Seconde Guerre mondiale.

La résolution avait été déposée par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, GUE/NGL, Verts/ALE et EFDD.

Le Parlement a **reconnu solennellement le fait historique que constitue le génocide des Roms durant la Deuxième Guerre mondiale** et a invité les États membres à faire de même. Il a déclaré qu'une **journée européenne** devrait être dédiée à la commémoration des victimes du génocide des Roms durant la Deuxième Guerre mondiale et que cette journée devrait être proclamée «Journée européenne de commémoration de l'holocauste des Roms».

Les députés ont fait part de leur préoccupation face à la **montée de l'antitsiganisme**, qui se manifeste entre autres par des discours hostiles aux Roms et des agressions violentes commises en Europe, dont des homicides, **qui vont à l'encontre des normes et des valeurs de l'Union européenne** et constituent un obstacle majeur à l'intégration sociale des Roms et au respect plein et entier de leurs droits.

Soulignant la nécessité de **lutter contre l'antitsiganisme** à tous les niveaux et par tous les moyens, le Parlement a invité les États membres à :

- mettre en œuvre efficacement la [directive 2000/43/CE](#) du Conseil relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique, afin de prévenir et d'éliminer toute discrimination à l'encontre des Roms, notamment en matière d'emploi, d'éducation et d'accès au logement;
- mettre en œuvre efficacement la [décision-cadre 2008/913/JAI](#) du Conseil sur la lutte contre certaines formes et manifestations de racisme et de xénophobie au moyen du droit pénal;
- **renforcer la lutte contre l'antitsiganisme dans le cadre de leurs stratégies nationales d'intégration des Roms**; à cet égard, les députés ont réclamé des mesures spécifiques sur les droits des femmes et l'intégration de l'égalité hommes-femmes et préconisé de faire des enfants une priorité lors de la mise en œuvre du cadre de l'Union pour les stratégies nationales d'intégration des Roms.

La Commission a pour sa part été invitée à contrôler et à évaluer efficacement le respect par les États membres des valeurs fondamentales de l'Union européenne.

Rappelant que **les Roms font partie intégrante de la culture et des valeurs de l'Europe**, le Parlement a encouragé les États membres de l'Union et les autres pays européens à aborder l'histoire des Roms en menant un dialogue avec les citoyens et les jeunes en particulier, notamment au sujet du génocide des Roms durant la Deuxième guerre mondiale.